

PROCÈS- VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL

Notre mission est de
venir en aide aux
vétérans, y compris les
membres en service
actif des Forces armées
canadiennes et de la
GRC, et leur famille, de
promouvoir le Souvenir,
et d'être au service de
nos collectivités et de
notre pays.

29-30 AVRIL 2023

6 JUIN 2023



ARTICLE 1: OUVERTURE	5
ARTICLE 2: MOTS D'OUVERTURE DU GRAND PRÉSIDENT	5
ARTICLE 3: MOTS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT NATIONAL	5
ARTICLE 4: INSTALLATION DES NOUVEAUX OFFICIERS.....	5
ARTICLE 5: DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES	5
ARTICLE 6: PRÉSENTATION SPÉCIALE	5
ARTICLE 7: APPROBATION DU PROCÈS VERBAL/DÉCISIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE	5
ARTICLE 8: MINISTRE ADJOINT, ACC (SAM, 09H00).....	5
ARTICLE 9: RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF NATIONAL.....	6
ARTICLE 10: RÉVOCATION DU POUVOIR DE SIGNATURE	6
ARTICLE 11: RAPPORT DU TRÉSORIER NATIONAL	6
ARTICLE 12: COÛT DES TRANSPORTS	6
ARTICLE 13: RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS	7
ARTICLE 14: PUBLICATIONS CANVET LTÉE.....	15
ARTICLE 15: PRÉSENTATION PAR L'OMBUDSMAN DES ANCIENS COMBATTANTS (SAM, 11H00)	15
ARTICLE 16: RAPPORTS DES DIRECTIONS/SECTIONS.....	15
ARTICLE 17: ALLOCUTION DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE (SAM, 13H00) ..	15
ARTICLE 18: PRÉSENTATION DE LA FONDATION CONCUSSION LEGACY (SAM, 15H00)	16
ARTICLE 19: PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE SUR L'EDI D'OPÉRATION HARMONIE DIM, 08H45).....	16
ARTICLE 20: RAPPORTS DES OFFICIERS SUPÉRIEURS	17
ARTICLE 21: RAPPORT DE LA FONDATION NATIONALE LÉGION (DIM, 11H30)	17
ARTICLE 22: PRÉSENTATION : THE BURNS WAY (DIM 13H00).....	17
ARTICLE 23: FILIALES DE LA DIRECTION NATIONALE	17
ARTICLE 24: CHARTES DÉLIVRÉES ET ANNULÉES	17
ARTICLE 25: DEMANDES DE SOUTIEN	17
ARTICLE 26: RÉUNIONS ET INVITATIONS	18
ARTICLE 27: DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES	18
ARTICLE 28: CORRESPONDANCE	19
ARTICLE 29: CLÔTURE DE LA SÉANCE	19

PARTICIPANT.E.S :

Bruce Julian	-	Président national
Owen Parkhouse	-	Premier vice-président national
Tom Irvine	-	Président national sortant
Berkley Lawrence	-	Vice-président national
Sharon McKeown	-	Vice-présidente nationale
Brian Weaver	-	Vice-président national
Bill Chafe	-	Président national des débats
Rick Bennett	-	Trésorier national
Larry Murray	-	Grand président national
Craig Thomson	-	Président de la direction de la C.-B. et du Yn
Rosalind LaRose	-	Présidente de la direction de l'Alb. et T.-N.O.
Carol Pedersen	-	Présidente de la direction de la Sask.
Ernie Tester	-	Président de la direction du Man. et N.-O.O.
Derek Moore	-	Président de la direction de l'Ont.
Luc Fortier	-	Vice-président de la direction du Qc.
Daryl Alward	-	Président de la direction du N.-B.
Donna McRury	-	Présidente de la direction de la N.-É./Nt
Jack MacIsaac	-	Président de la direction de l'Î.-P.-É.
Gerald Budden	-	Président de la direction de T.-N.-L.
Peter Merola	-	Président de la section spéciale du SACT
Trevor Jenvenne	-	Président de la section spéciale des BSO
Blaine Kiley	-	Président du Comité des rituels et récompenses
Dave Gordon	-	Président du Comité constitution et lois
Andrea Siew	-	Présidente du Comité défense & sécurité
Veronica Brown	-	Directrice générale, C.-B. et Yn
Tammy Wheeler	-	Directrice générale, Alb. et T.-N.O.
Chad Wagner	-	Directeur général provincial, Sask.
Dawn Golding	-	Directrice générale, Man. et N.-O.O.
Pamela Sweeny	-	Directrice générale provinciale, Ont.
Paulette Cook	-	Directrice générale provinciale, Qc
Jack Clayton	-	Directeur général provincial, N.-B.
Brenda McMillan	-	Directrice générale provinciale, l'Î.-P.-É.
Paul Hillier	-	Directeur général provincial, T.-N.-L.
Michelle Courtney	-	Gestionnaire, Administration, C.-B. et Yn

MEMBRES DU PERSONNEL PRÉSENT.E.S :

Steven Clark	-	Directeur exécutif national
--------------	---	-----------------------------

Randy Hayley	-	Directeur des Services organisationnels et de la planification stratégique
Freeman Chute	-	Directeur de la division du Coquelicot et du Souvenir
Carolyn Hughes	-	Directrice des Services aux vétérans
Joan Elliott	-	Directrice de l'Approvisionnement
Dion Edmonds	-	Directeur du Marketing et des communications
Oksana Gorelova	-	Directrice des Services financiers
Jason Duprau	-	Directeur général de Canvet
Kelly Therien	-	Adjointe exécutive
Aaron Kylie	-	Journaliste, Canvet

ANNEXES :

Annexe A	-	Mots d'ouverture du grand président
Annexe B	-	Mots d'ouverture du président national
Annexe C	-	Dispositions administratives
Annexe D	-	Approbation du procès-verbal/décisions par voie électronique
Annexe E	-	Rapport du directeur exécutif national
Annexe F	-	Rapport du trésorier national
Annexe G	-	Coûts des transports
Annexe H	-	Rapport du Comité des vétérans, des services et des aînés
Annexe I	-	Rapport du Comité du Coquelicot et Souvenir
Annexe J	-	Rapport du Comité de l'adhésion
Annexe K	-	Rapport du Comité des sports
Annexe L	-	Rapport du Comité des relations publiques
Annexe M	-	Rapport du Comité du rituel et des récompenses
Annexe N	-	Rapport du Comité constitution et lois
Annexe O	-	Rapport du Comité de la RCEL
Annexe P	-	Rapport du Comité du congrès national
Annexe Q	-	Rapport du Comité défense et sécurité
Annexe R	-	Rapport de l'Assemblée consultative des vétérans
Annexe S	-	Rapport du Comité Allons de l'avant
Annexe T	-	Rapport du Comité de l'Opération harmonie
Annexe U	-	Rapport du Comité du centenaire
Annexe V	-	Publications Canvet Ltée.
Annexe W	-	Rapport de la direction de la C.-B. et du Yn
Annexe X	-	Rapport de la direction de l'Alb. et T.-N.O.
Annexe Y	-	Rapport de la direction de la Sask.

Annexe Z	-	Rapport de la direction du Man. et N.-O.O
Annexe AA	-	Rapport de la direction de l'Ont.
Annexe BB	-	Rapport de la direction du Qc
Annexe CC	-	Rapport de la direction du N.-B.
Annexe DD	-	Rapport de la direction de la N.-É./NT
Annexe EE	-	Rapport de la direction de l'Î.-P.-É.
Annexe FF	-	Rapport de la direction de T.-N.-L.
Annexe GG	-	Rapport de la section spéciale de la SACT
Annexe HH	-	Rapport de la section spéciale BSO
Annexe II	-	Plan stratégique sur l'ÉDI d'Opération Harmonie
Annexe JJ	-	Rapport des officiers supérieurs
Annexe KK	-	Rapport de la Fondation nationale Légion
Annexe LL	-	The Burns Way
Annexe MM	-	Rapport sur les filiales de la direction nationale
Annexe NN	-	Chartes délivrées et annulées
Annexe OO	-	Demandes de soutien
Annexe PP	-	Réunions et invitations
Annexe QQ	-	Correspondance

ARTICLE 1 : OUVERTURE

La réunion du Conseil exécutif national s'est ouverte à 8 h 30 le samedi 29 avril 2023.

ARTICLE 2 : MOTS D'OUVERTURE DU GRAND PRÉSIDENT

L'allocation du grand président figure à l'annexe A.

ARTICLE 3 : MOTS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT NATIONAL

L'allocation du grand président figure à l'annexe B.

ARTICLE 4 : INSTALLATION DES NOUVEAUX OFFICIERS

Le grand président national et le président national ont installé la camarade Carol Pedersen, présidente de la direction provinciale de la Saskatchewan, en tant que nouvelle membre du CEN.

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Les dispositions administratives sont présentées à titre d'information seulement, à l'annexe C.

ARTICLE 6 : PRÉSENTATION SPÉCIALE

Le Vam (ret) Larry Murray a reçu la médaille de platine du jubilé de la reine Élisabeth II au nom du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Arthur J. LeBlanc, ONS, c.r. Cette médaille a été créée par la province de la Nouvelle-Écosse pour marquer le 70e anniversaire de l'accession au trône de la reine du Canada.

ARTICLE 7 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL/DÉCISIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

La dernière réunion du CEN a eu lieu le 26 novembre 2022. Le procès-verbal a été distribué par voie électronique.

MOTION : QUE le procès-verbal du CEN du 26 novembre 2022 soit approuvé.

ADOPTÉE

Les résultats des décisions prises par voie électronique depuis la dernière réunion du CEN figurent à l'annexe D.

ARTICLE 8 : MINISTRE ADJOINT, ACC

M. Paul Ledwell, sous-ministre d'ACC, a fait une présentation au CEN sur les questions et les initiatives gouvernementales ayant une incidence sur la communauté des vétérans. Une séance de questions et réponses a suivi.

ARTICLE 9 : RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF NATIONAL

Le directeur exécutif national a présenté son rapport, qui figure à l'annexe E.

MOTION : QUE l'épinglette du centre du coquelicot soit également vendue dans la boutique du Coquelicot.

ADOPTÉE

MOTION : Que l'épinglette « NOUS NOUS SOUVENONS » (WE REMEMBER) soit également vendue dans la boutique du Coquelicot.

ADOPTÉE

ARTICLE 10 : RÉVOCATION DU POUVOIR DE SIGNATURE

Le 7 décembre 2022, le camarade Ray McInnis a été retiré de la liste des signataires autorisés.

Le 29 mars 2023, le camarade Danny Martin a été retiré de la liste des signataires autorisés.

ARTICLE 11 : RAPPORT DU TRÉSORIER NATIONAL

Le trésorier national a présenté son rapport, qui figure à l'annexe F. Les états financiers vérifiés sont en cours de finalisation ; ils seront présentés et acceptés par le CEN à l'issue d'un vote électronique.

ARTICLE 12 : COÛT DES TRANSPORTS

Les frais de transport sont examinés chaque année ; les détails figurent à l'annexe G.

MOTION : QUE le taux kilométrique pour l'utilisation de véhicules privés dans le cadre des activités autorisées de la Légion soit fixé à 68,0 cents/km, à compter du 3 mai 2023.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

29-30 avril 2023

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'indemnité journalière pour les déplacements au Canada soit fixée à 123,00 \$ à compter du 3 mai 2023.

ADOPTÉE

MOTION : QUE le taux d'indemnité journalière pour les voyages à l'extérieur du Canada (y compris les États-Unis) soit fixé à 242,00 \$ CAN à compter du 3 mai 2023.

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'allocation pour la location d'une voiture à la place des frais de taxi de l'aéroport d'Ottawa pour les réunions à la Maison de la Légion soit fixée à 170,00 \$.

ADOPTÉE

ARTICLE 13 : RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS

a. Comité des vétérans, des services et des aînés

Le rapport du Comité des vétérans, des services et des aînés a été présenté, et figure à l'annexe H.

MOTION : QUE le partenariat avec l'Association des vétérans des Premières Nations de la Saskatchewan à l'appui de l'initiative « Talking Stick » soit approuvé en théorie, et qu'il soit examiné et finalisé une fois que le financement aura été reçu d'ACC.

ADOPTÉE

MOTION : QU'un montant supplémentaire de 5 000 \$ soit accordé pour accueillir et diriger l'événement MECP à l'ICRSMV 2023, à financer à partir du budget pour les demandes de soutien.

ADOPTÉE

b. Comité du Coquelicot et Souvenir

Le rapport du Comité du Coquelicot et Souvenir a été présenté ; il figure à l'annexe I.

MOTION : QUE 75 000 \$ soient versés du Fonds en fidéicommiss du coquelicot de la Direction nationale à la Concussion Legacy Foundation of Canada pour financer la deuxième phase de l'Opération Cerveau en santé.

ADOPTÉE

MOTION : QUE 199 900 \$ soient versés par le Fonds en fidéicommiss du coquelicot de la Direction nationale à HiMARC en 2023, conformément à la demande de financement approuvée précédemment, ce qui répond à la troisième et dernière tranche de cette demande de financement.

ADOPTÉE

MOTION : QUE 100 000 \$ soient fournis par le Fonds en fidéicommiss du coquelicot de la Direction nationale à l'ICRSMV pour financer la création de 12 livres de contes pour la petite enfance, conçus pour renforcer la résilience des enfants et leur compréhension de la vie des familles de militaires ainsi que du Souvenir.

ADOPTÉE

MOTION : QU'un don unique de 100 000 \$ soit fourni par le Fonds en fidéicommiss du coquelicot de la Direction nationale au Centre Juno Beach pour aider à faciliter la recherche, la conception, la fabrication et l'installation de la galerie Visages du Canada aujourd'hui. Une contribution annuelle au Centre Juno Beach n'est pas appuyée en ce moment.

ADOPTÉE

MOTION : QUE les paragraphes de la section 401 du Manuel du coquelicot soient identifiés comme 401 a à e.

ADOPTÉE

MOTION : QUE la note à l'article 401 du Manuel du coquelicot soit supprimée.

ADOPTÉE

MOTION : QUE les définitions des membres affiliés et associés soient supprimées du Manuel du coquelicot, car on n'y fait pas référence dans ce manuel.

ADOPTÉE

MOTION : QUE le paragraphe « b » soit ajouté à l'article 402.ii. b du Manuel du coquelicot et se lise comme suit : « jusqu'à 50 % du coût d'un joueur de clairon et/ou de cornemuse, jusqu'à un maximum de 100,00 \$, durant la cérémonie du Jour du Souvenir seulement ».

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'ajout de l'aide pour l'achat de téléphones cellulaires, sans plans fixes, qui peuvent être rechargés avec des minutes, c.-à-d. téléphones « jetables », soit ajouté à l'article 402.iii. f du Manuel du coquelicot, car cela aiderait les vétérans sans abri ou à risque à maintenir le contact avec les diverses organisations, telles que la Légion, ACC, etc. tout en essayant d'aider à quitter la rue.

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'article 402.iii. f du Manuel du coquelicot soit modifié comme suit : « L'assistance d'urgence, qui est définie comme le logement, la nourriture, le carburant, les vêtements, les médicaments d'ordonnance, les dispositifs/équipements médicaux, les téléphones cellulaires prépayés, et le transport nécessaire. L'assistance ne peut pas être poursuivie sur une période prolongée, mais peut être offerte plus d'une fois à un individu ».

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'article 402.vi.c du Manuel du coquelicot soit changé à : 402.vi. c — distribution du matériel du coquelicot et du Souvenir, à être utilisé dans les écoles.

ADOPTÉE

MOTION : QUE les articles 403.i.a et b du Manuel du coquelicot soient modifiés comme suit :
article 403.i.a — Avant que les fonds soient utilisés pour « utilisations à des fins spéciales », le Comité du Fonds en fidéicommiss du coquelicot de la filiale doit obtenir

l'approbation lors d'une réunion générale ou lors des réunions de direction de la filiale.

Et article 403.i.b. La demande de fonds doit inclure le montant, le(s) destinataire(s), le solde actuel des fonds en fiducie au moment de la demande, l'objet de la demande ainsi que la date de l'assemblée générale ou des réunions de direction au cours desquelles il a été décidé de demander l'approbation.

ADOPTÉE

MOTION : QUE les dépenses pour l'acquisition de la médaille d'excellence des cadets soient incluses dans le paragraphe 403.ii g du Manuel du coquelicot.

RETIRÉE

MOTION : QUE les paragraphes suivants soient ajoutés à l'article 403.ii. l du Manuel du coquelicot :

1. Dons aux initiatives de BSO-OSI pour les vétérans au niveau des filiales (c.-à-d. Opération VetBuild, Café Buddy Check).
2. Dons aux programmes d'initiatives BSO-OSI des directions pour les vétérans, et pour la recherche, le développement et l'évolution de ces programmes et projets.

ADOPTÉE

MOTION : QUE la Section 403.ii du Manuel du coquelicot soit modifiée pour ajouter l'article (p) Équipement sportif adaptable fait sur mesure et équipement récréatif : (l'approbation préalable de la direction provinciale est requise) jusqu'à 25 % du solde courant pour l'achat d'équipement sportif adaptable ou équipement récréatif pour les vétérans diagnostiqués avec une BSO, autre blessure ou invalidité permanente.

ADOPTÉE

MOTION : QUE le texte de la parenthèse de l'article 501.iv. c. du Manuel du coquelicot soit modifié comme suit :
« Transmettre la demande à l'officier d'entraide de la direction provinciale pour déterminer si d'autres prestations peuvent être disponibles par l'entremise du Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC) ».

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'article 501.iv. c du Manuel du coquelicot soit modifié comme suit : soins à domicile, services d'entretien ménager ou entretien du terrain, tels que tonte du gazon, ratissage des feuilles, déneigement, etc. (Transmettre la demande à l'officier d'entraide de la direction provinciale, pour déterminer si d'autres prestations peuvent être disponibles par l'entremise du Programme pour l'autonomie des anciens combattants [PAAC].)

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'article 402.i.c du Manuel du coquelicot soit modifié et que l'article 402.i.d soit créé pour refléter ce qui suit : 402.i.c coûts administratifs locaux raisonnables associés à la Campagne du coquelicot. Ces coûts locaux sont ceux directement reliés à la campagne tels que les frais de téléphone, emballages de pièces de monnaie, affranchissement, papeterie, publicité, frais bancaires et frais de transaction reliées au coquelicot. Aucune dépense reliée à la location ou à l'achat d'une machine de point de vente n'est permise puisqu'il ne s'agit pas de dépenses qui seraient exclusives à la Campagne du coquelicot.

402.i.d. les rafraîchissements et les dîners légers pour les solliciteurs et/ou les bénévoles (café, jus, soupe, sandwichs ou beignes). D'autres frais administratifs de nature similaire peuvent être pris en considération. Des reçus sont exigés. Les boissons alcoolisées ne sont pas autorisées.

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'article 403.ii. g du Manuel du coquelicot soit modifié comme suit : (l'approbation préalable de la direction provinciale est requise) Jusqu'à 20 pour cent du solde, pour appuyer et encourager les unités de cadets qui ont aidé la filiale avec la Campagne du coquelicot ou autres activités du Souvenir.

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'allocation de fonds dans l'article 403.ii. h du Manuel du coquelicot soit augmentée de 25 \$ à 35 \$.

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'article 403.ii. h du Manuel du coquelicot soit modifié comme suit : (l'approbation préalable de la direction provinciale est requise) Jusqu'à 35,00 \$ par repas, par vétérans/conjoint, pour fournir une visite semestrielle aux filiales et/ou, quand ce n'est pas possible en raison de l'âge/l'état des vétérans, pour aussi accueillir dans un endroit pratique à la fois pour les vétérans et un conjoint/soignant qui accompagne un vétéran, ou un conjoint survivant d'un vétéran accompagné d'un soignant pour offrir un repas et de la camaraderie.

ADOPTÉE

c. Comité de l'adhésion

Le rapport du Comité de l'adhésion, joint à l'annexe J, a été présenté.

d. Comité des sports

Le rapport du Comité des sports a été présenté, et figure à l'annexe K.

MOTION : QUE l'article 205 du Guide des sports nationaux soit supprimé dans son intégralité.

ADOPTÉE

MOTION: QUE le plafond de 700 \$ pour les participants se rendant à des championnats sportifs nationaux des membres soit supprimé.

RETIRÉE

e. Comité des relations publiques

Le rapport du Comité des relations publiques a été présenté, et figure à l'Annexe L.

f. Comité du rituel et des récompenses

Le rapport du Comité du rituel et des récompenses, joint à l'annexe M, a été présenté.

MOTION : Le drapeau ukrainien peut être déployé à une filiale de la Légion s'il y a un mât séparé à la filiale pour l'utilisation de tout autre drapeau que l'unifolié canadien et ceux énumérés au chapitre 9 du manuel du RRP. La décision

ainsi que la responsabilité de cette décision appartiennent à la filiale et à elle seule.

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'article 114 du Manuel du RRP soit modifié comme suit : « Les rubans sans accessoire peuvent être portés sur la tenue vestimentaire de la Légion ; ils sont la façon habituelle de montrer les récompenses sans la cérémonie des médailles. Les rubans de service sans accessoire doivent être portés au-dessus de la poche de poitrine gauche de la tenue de la Légion. »

REJETÉE

g. Comité de constitution et lois

Le rapport du Comité de constitution et lois a été présenté ; il figure à l'annexe N.

MOTION : QUE la définition suivante soit ajoutée à l'article 301 des statuts généraux, pour se lire comme suit : « Harcèlement ou harcèlement sexuel : vous devez vous baser sur la définition des droits de la personne en vigueur dans votre province ou territoire. »

ADOPTÉE

MOTION : QUE l'article 304.c.i. des statuts généraux soit modifié pour lire :
« Lorsqu'une plainte allègue le vol ou le détournement de Fonds du coquelicot ou de fonds ou biens de la Légion, elle doit être déposée dans les 30 jours à compter du moment où le plaignant a pris connaissance des faits de l'infraction pour constituer une plainte valide, peu importe le moment où l'infraction présumée s'est produite. »

ADOPTÉE

h. Comité RCEL

Le rapport du Comité RCEL a été présenté ; il figure à l'annexe O.

MOTION : QUE la Légion royale canadienne accueille la Conférence triennale 2025 de la RCEL à Ottawa en juin/juillet 2025.

ADOPTÉE

MOTION : QUE 250 000 \$ soient autorisés, à être puisés du Fonds du Centenaire de la Direction nationale pour appuyer l'accueil par la Légion de la Conférence triennale de la RCEL de 2025.

ADOPTÉE

i. Comité du congrès national

Le rapport du Comité du congrès national, joint à l'annexe P, a été présenté.

MOTION : QUE les frais d'inscription au congrès national de 2024 soient établis à 70 \$ par délégué et à 30 \$ pour chaque observateur.

ADOPTÉE

j. Comité de défense et de sécurité

Le Comité de défense et de sécurité a fait l'objet d'un rapport, figurant à l'annexe Q.

MOTION : QUE la Légion royale canadienne encourage le ministre des Anciens Combattants à donner suite immédiatement aux recommandations de l'ombudsman des Anciens Combattants et à mettre fin à la pratique injuste des réductions de la pension d'invalidité pour les requérants de Merlo Davidson.

ADOPTÉE

k. Assemblée consultative des vétérans

Le rapport de l'Assemblée consultative des vétérans a été présenté ; il figure à l'annexe R.

l. Comité Allons de l'avant

Le rapport du Comité Allons de l'avant a été présenté ; il est joint à l'annexe S.

m. Comité de l'Opération Harmonie

Le rapport du Comité de l'Opération Harmonie a été présenté ; il est joint à l'annexe T.

MOTION : QUE le projet de plan stratégique pour la mise en œuvre de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein de la Légion soit approuvé.

ADOPTÉE

n. Comité du centenaire

Le rapport du Comité du centenaire, joint à l'annexe U, a été présenté.

MOTION : QUE le CEN fournisse une orientation supplémentaire et confirme que le plan stratégique est le plan officiel du Comité du centenaire pour définir sa stratégie et sa direction pour l'avenir.

ADOPTÉE

ARTICLE 14 : PUBLICATIONS CANVET LTÉE

Le rapport de Publications CANVET ltée, joint à l'annexe V, est présenté à titre d'information seulement.

ARTICLE 15 : PRÉSENTATION : OMBUDSMAN DES ANCIENS COMBATTANTS

Le colonel (à la retraite) Nishika Jardine, ombudsman des vétérans, a fait le point sur le Bureau de l'ombudsman des anciens combattants, son travail et ses activités de sensibilisation.

ARTICLE 16 : RAPPORTS DES DIRECTIONS/SECTIONS

a. Direction provinciale de la C.-B./Yn.

Le rapport de la direction C.-B./Yukon, joint à l'annexe W, est présenté à titre d'information uniquement.

b. Direction provinciale de l'Alb. et T.-N.O.

Le rapport de la direction Alb. et T.-N.O., joint à l'annexe X, a été présenté à titre d'information uniquement.

c. Direction provinciale de la Sask.

Le rapport de la direction provinciale de la Sask., figurant à l'annexe Y, a été présenté à titre d'information uniquement.

d. Direction provinciale du Man. et N.-O.O.

Le rapport de la direction du Man et du N.-O.O. a été présenté à titre d'information uniquement et est joint à l'annexe Z.

- e. Direction provinciale de l'Ont.
Le rapport de la direction provinciale de l'Ont., joint à l'annexe AA, a été présenté à titre d'information uniquement.
- f. Direction provinciale du Qc
Le rapport de la direction provinciale du Qc, joint à l'annexe BB, a été présenté à titre d'information uniquement.
- g. Direction provinciale du N.-B.
Le rapport de la direction provinciale du N.-B., joint à l'annexe CC, est présenté à titre d'information seulement.
- h. Direction provinciale de la N.-É./Nu
Le rapport de la direction de la N.-É./Nu a été présenté à titre d'information uniquement, et figure à l'annexe DD.
- i. Direction provinciale de l'Î.-P.-É.
Le rapport de la direction provinciale de l'Î.-P.-É., joint à l'annexe EE, a été présenté à titre d'information seulement.
- j. Direction provinciale de T.-N.-L.
Le rapport de la direction provinciale de T.-N.-L., joint à l'annexe FF, a été présenté à titre d'information seulement.
- k. Section spéciale SACT
Le rapport de la section spéciale SACT, joint à l'annexe GG, a été présenté à titre d'information uniquement.
- l. Section spéciale BSO
Le rapport de la section spéciale BSO a été présenté à titre d'information uniquement ; il figure à l'annexe HH.

ARTICLE 17 : ALLOCUTION DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE

Le général Wayne Eyre a été installé en tant que vice-président honoraire de la Direction nationale ; il a fait le point sur les initiatives actuelles des FAC.

ARTICLE 18 : PRÉSENTATION : CONCUSSION LEGACY FOUNDATION

La Concussion Legacy Foundation a fait une présentation sur les traumatismes crâniens et la recherche dans ce domaine.

ARTICLE 19 : PRÉSENTATION : PLAN STRATÉGIQUE ÉDI DE LA LÉGION

Le travail du Comité d'Opération harmonie sur l'ÉDI et sur le projet de plan stratégique pour la Légion a été présenté pour approbation ; il est joint à l'Annexe II.

ARTICLE 20 : RAPPORTS DES OFFICIERS SUPÉRIEURS

Le(s) rapport(s) des officiers supérieurs est (sont) présenté(s) à titre d'information uniquement, joint(s) à l'annexe JJ.

ARTICLE 21 : RAPPORT DE LA FONDATION NATIONALE LÉGION

Sam Laprade, directrice du développement, présente le rapport de la Fondation nationale Légion à titre d'information uniquement, joint à l'annexe KK.

ARTICLE 22 : PRÉSENTATION : THE BURNS WAY

John MacBeth de TryCycle Data Systems a fait une présentation sur The Burns Way, une nouvelle initiative conçue pour aider les vétérans autochtones à recevoir des services de santé mentale et de bien-être en se connectant avec des pairs grâce à une application. La présentation se trouve à l'Annexe LL.

ARTICLE 23 : FILIALES DE LA DIRECTION NATIONALE

Ce rapport, figurant à l'annexe MM, est présenté à titre d'information uniquement.

ARTICLE 24 : CHARTES DÉLIVRÉES ET ANNULÉES

Ce rapport, figurant à l'annexe NN, est présenté à titre d'information uniquement.

ARTICLE 25 : DEMANDES DE SOUTIEN

Une mise à jour de la Fondation canadienne des champs de bataille se trouve à l'annexe OO.

MOTION : QUE la Légion fournisse 20 000 \$ du Fonds en fidéicomis du coquelicot de la Direction nationale pour appuyer deux étudiants universitaires qui participeront à la tournée éducative 2023 de la Fondation canadienne des champs de bataille.

ADOPTÉE

En novembre 2022, le CEN a accepté de soutenir le programme Témoin de l'histoire en faisant un don de 100 000 \$, à raison de 50 000 \$ par an sur deux ans.

MOTION : QUE le don précédemment approuvé de 50 000 \$ des Fonds

en fidéicommiss du coquelicot de la Direction nationale au programme Témoin de l'histoire du Musée canadien de la guerre en 2023 soit approuvé.

ADOPTÉE

ARTICLE 26 : RÉUNIONS ET INVITATIONS

Ce résumé est présenté à titre d'information uniquement et est joint à l'annexe PP.

ARTICLE 27 : DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES

Proposition de reconnaissance des terres :

« Camarades, nous voudrions commencer par reconnaître que la terre sur laquelle nous nous réunissons est le territoire traditionnel non cédé des peuples Anishnaabeg de la nation algonquine. Les Algonquins vivent sur cette terre depuis des temps immémoriaux. Nous sommes reconnaissants d'avoir l'opportunité d'être présents sur ce territoire. »

MOTION : QUE la reconnaissance des terres autochtones proposée soit incluse dans les cérémonies d'ouverture de toutes les réunions de la Direction nationale tenues à la Maison de la Légion, située à Ottawa, Ontario.

ADOPTÉE

MOTION : QUE la reconnaissance appropriée des terres autochtones soit incluse dans les cérémonies d'ouverture de tous les congrès de la Direction nationale, en fonction du lieu et du territoire où se tient le congrès.

ADOPTÉE

MOTION : QUE le Comité du rituel, des récompenses et du protocole crée une reconnaissance générique des terres autochtones à l'usage des directions et des filiales, qui peut être modifiée pour identifier le territoire où se tient la réunion, le congrès ou la cérémonie commémorative. Cette reconnaissance doit être incluse dans le Manuel du rituel, des récompenses et du protocole.

ADOPTÉE

ARTICLE 28 : CORRESPONDANCE

La (les) lettre(s) est (sont) fournie(s) à titre d'information uniquement, et est (sont) jointe(s) à l'annexe QQ.

ARTICLE 29 : CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance du Conseil exécutif national est levée le dimanche 30 avril 2023 à 14 heures

Président national des débats

Directeur exécutif national